

## Le 7 juin 2021

Session ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge **À HUIS CLOS**, le septième jour de juin 2021 à 19 h 30 sous la présidence du maire Daniel Tétreault, sont présents les conseillères et conseillers : Carole Dansereau, Micheline Dufour, Ginette Simard Gendreault, Roger Santerre, Jean-Pierre Morlot et Robert Gaboriault, tous membres du dit conseil et formant quorum.

La directrice générale et secrétaire-trésorière Suzanne Marcoux est présente.  
Aucun public - assemblée à huis clos enregistrée sur plateforme zoom.  
Le maire ouvre la séance à 19 h 30

**73-21**

### **Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par Robert Gaboriault  
Appuyé par Ginette Simard Gendreault  
ET RÉSOLU :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu en ajoutant un point au varia : Achat de chaises pliantes pour le Comité des Loisirs de Notre-Dame.

**\*ADOPTÉ\***

**74-21**

### **Adoption avec dispense de lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 3 mai 2021**

Proposé par Robert Gaboriault  
Appuyé par Jean-Pierre Morlot  
ET RÉSOLU :

Que le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 3 mai 2021 soit adopté tel que rédigé.

**\*ADOPTÉ\***

Correspondance :

Pétition concernant les dos d'âne rang Ste-Anne.  
Une réponse écrite sera acheminée à M. Pierre Girard.

*La directrice générale dépose le rapport financier mensuel du mois de mai 2021.*

**75-21**

### **Comptes à payer**

Proposé par Micheline Dufour  
Appuyé par Jean-Pierre Morlot  
ET RÉSOLU :

Que le paiement des comptes suivants soit approuvé :

Cotisations employeur fédérales (avril) payé	1 242,49
Cotisations employeur provinciales (avril) payé	3 412,66
Élus	2 649,20
Directrice générale, inspecteur en voirie, aide voirie, agente de bureau (4 semaines) payé	11 608,76
Pompiers (4 semaines) payé	4 708,86
Suzanne Marcoux (remboursement plateforme zoom 26 mai au 26 juin 2021)	23,00
Serge Harbec (réparation lumière transit) payé	362,41
Daniel Tétreault (frais déplacement 225Km )	90,00
Régie intermunicipale (Ordures 13,55 T / compostage : 8,26 T avril ) payé	1 758,02
Sani-Éco (recyclage 3,35 T avril) payé	327,39
Sani-Éco (recyclage 5,48 T mai)	535,55
Bell mobilité (cellulaire) payé	19,49
Hydro-Québec (éclairage public ) payé	268,50
Hydro-Québec (site de traitement) payé	1 295,23
Vidéotron(caserne) payé	82,46

Télébec (site de traitement) payé	86,24
Vidéotron (Hotel de Ville et postes de pompage) payé	249,60
Marché Gendreau (essence SSI, essence voirie)	909,12
Poste Canada (Achat 3 rouleaux de timbres) payé	317,33
Poste Canada (Courrier de quartier journal l'AMI avril)	41,21
Pagenet du Canada inc.(pagettes service incendie mai et juin)	123,50
Fernand Tougas (entretien véhicules service incendie)	135,00
Tetra Tech inc. (Assistance technique site de traitement MAMH)	2 357,00
Transport Hanigan (Remboursement prime de disponibilité du MTQ)	1 500,00
Transport Hanigan (frais transport composte)	203,09
Toilettes portatives Sanibert (location 2 toilettes sèches et transport)	458,75
Communication plus (temps d'antenne juin)	87,38
Hébergement Web Canada (Certificat de sécurité site web)	91,87
Groupe Guérin (location ultraviolet juin à août)	158,63
Techno Contrôle 2000 inc (rechargement air comprimé SSI)	123,32
DJL Rive Sud (asphalte froide 70 sacs de 22,7KG)	424,95
Moto Sport G & L enr (Coupe Herbe Echo SRM3020T)	632,31
Atelier Mathieu Forgues (ancrages bancs parcs et remorquage site traitement)	154,92
Rona Lesvesque (Matériaux réparation bancs parc)	164,23
Leprohon inc. (Réparation frigo salle communautaire - thermostat)	556,25
Poupart et Poupart Avocats inc. (Honoraires juridiques réf : 2399-1)	113,83
Copicom (contrat photocopieur février à mai)	381,54
Papeterie Coupal (caisses de papier et étiquettes)	158,62
Environex (Analyse des eaux usées avril) payé	321,93
Environex (Analyse des eaux usées mai)	198,04
Groupe de Sécurité Alarma (Contrat annuel alarme caserne)	280,80
Purolator (frais de transport analyses eaux usées)	57,02
Chauffage P.Gosselin (Mazout génératrices 174,5 L)	177,97
Librairie moderne (Achat livres bibliothèque)	862,51
Gestim inc. (service d'inspection- Permis et certificats mai)	1 235,98
Les Entreprises Denex (Niveleuse rang des Duquette)	149,47
Ville de Bedford (Collectes matières résiduelles mai)	5 719,16
Ville de Bedford (Collecte du verre mai 0,39 T)	25,04
Ville de Bedford (Balai de rue 3,5 hrs)	1 156,93
Ville de Bedford (Quote part Aréna 1er versement)	8 464,20
MRC Brome Missisquoi (Quotes parts 2ème versement)	33 250,00
Ministère de la Sécurité Publique (Sûreté du Québec 1er versement de 2 pour 2021)	49 090,00
	<b>138 801,76</b>

*Je soussignée certifie par les présentes sur mon serment d'office qu'il y a les fonds disponibles pour les fins pour lesquelles ces dépenses sont projetées au budget 2021.*

**\*ADOPTÉ\***

**76-21**

### **Élections municipales 2021 / Utilisation du vote par correspondance**

Considérant qu'en vertu des dispositions de l'article 582.1 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, le ministre peut, par règlement, établir les modalités selon lesquelles peut être exercé, par correspondance, le droit de vote d'une personne qui est inscrite comme électeur ou personne habile à voter sur la liste électorale ou référendaire à un autre titre que celui de personne domiciliée;

Considérant qu'en vertu des dispositions de l'article 659.4 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, une résolution doit être prise au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet de l'année civile où doit avoir lieu une élection générale ou, s'il s'agit d'une élection partielle, au plus tard le quinzième jour suivant celui où le conseil a été avisé du jour fixé pour le scrutin. Dans le cas d'un scrutin référendaire, cette résolution doit être prise lors de la séance du conseil au cours de laquelle doit être fixée la date du scrutin. Les mêmes règles s'appliquent à une résolution dont l'objet est de résilier une résolution antérieure.

Il est proposé par Ginette Simard Gendreau  
Appuyé par Micheline Dufour  
ET RÉSOLU :

D'utiliser le vote par correspondance pour toute personne inscrite sur la liste électorale ou référendaire comme électeur ou personne habile à voter à un autre titre que celui de personne domiciliée lors de tout scrutin.

**\*ADOPTÉ\***

**77-21 Règlement hors cour site de traitement / Placement dépôt garanti**

Considérant qu'un règlement hors cour a eu lieu pour le site de traitement des eaux usées de la municipalité;

Considérant que le montant de 500 000 \$ doit être retiré des fonds généraux en prévision de la construction d'un nouveau site de traitement;

Il est proposé par Roger Santerre  
Appuyé par Carole Dansereau  
ET RÉSOLU :

Que le conseil municipal autorise le placement en dépôt garanti au montant de 500 000 \$ dans une institution financière accrédité par le gouvernement.

D'autoriser la directrice générale à la signature des documents relatifs au placement dans un dépôt garanti.

**\*ADOPTÉ\***

**78-21 Entente dans le dossier Ferme Ginel inc.**

Considérant qu'un jugement de la Cour supérieure (dossier no 460-17-002737-195) a été rendu le 8 avril 2021, dans le dossier de la Ferme Ginel inc. stipulant que les silos à grains devaient être déplacés ou abaissés, et ce dans un délai de 90 jours, soit le 15 juillet 2021;

Considérant qu'il n'est pas possible d'effectuer les travaux dans ce délai étant donné la non-disponibilité des entrepreneurs spécialisés dans ce domaine et que des récoltes sont présentement en séchage dans les séchoirs et que le déplacement du matériel agricole engendrerait des pertes financières;

Considérant qu'une entente a été déposée par l'avocate de la Ferme Ginel inc. afin de permettre un délai supplémentaire pour effectuer les travaux;

Considérant que les membres du Conseil ont obtenu une copie de l'entente et en ont pris connaissance;

Il est proposé par Jean-Pierre Morlot  
Appuyé par Ginette Simard Gendreault  
ET RÉSOLU :

Que les membres du conseil accordent un délai supplémentaire de douze mois, soit au 30 juin 2022 pour le déplacement ou l'abaissement des deux silos à grains construits sur le lot 4 377 142, comme stipulé dans l'entente.

D'autoriser le maire Daniel Tétreault à la signature de l'entente avec la Ferme Ginel inc.

**\* ADOPTÉ\***

**79-21 Octroi du contrat pour le nettoyage des postes de pompage**

Considérant que la municipalité a été en appel d'offres par invitations, à deux entreprises, pour le nettoyage des trois postes de pompage;

Il est proposé par Robert Gaboriault  
Appuyé par Micheline Dufour  
ET RÉSOLU :

Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge accorde le contrat de nettoyage des trois postes de pompage au plus bas soumissionnaire conforme soit à l'entreprise Services de Rebutis Soulanges inc. pour un montant de 1 800 \$ plus la disposition des boues ainsi que les taxes applicables.

Cette résolution et tous les documents d'appel d'offres font partie intégrante du contrat liant les deux parties.

La directrice est autorisée à signer tous les documents relatifs à ce contrat.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense.*

#### **80-21 Octroi du contrat pour le lignage des routes**

Considérant que la municipalité a été en appel d'offres par invitations, à deux entreprises, pour le lignage des routes municipales;

Il est proposé par Jean-Pierre Morlot  
Appuyé par Ginette Simard Gendreault  
ET RÉSOLU :

Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge accorde le contrat pour le lignage des routes municipales au plus bas soumissionnaire conforme soit à l'entreprise Lignes Maska (9254-8783 Québec inc.) pour un montant de 5 073 \$ plus les taxes applicables.

Cette résolution et tous les documents d'appel d'offres font partie intégrante du contrat liant les deux parties.

La directrice est autorisée à signer tous les documents relatifs à ce contrat.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense.*

#### **81-21 Octroi du contrat pour le fauchage et le débroussaillage du bord des routes**

Considérant que la municipalité a été en appel d'offres par invitations, à deux entreprises, pour le fauchage et le débroussaillage du bord des routes municipales;

Il est proposé par Ginette Simard Gendreault  
Appuyé par Roger Santerre  
ET RÉSOLU :

Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge accorde le contrat pour le fauchage et le débroussaillage des routes municipales au plus bas soumissionnaire conforme soit à l'entreprise André Paris inc. pour un montant de 4 650 \$ plus les taxes applicables.

Cette résolution et tous les documents d'appel d'offres font partie intégrante du contrat liant les deux parties.

La directrice est autorisée à signer tous les documents relatifs à ce contrat.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense.*

**82-21 Demande d'aide financière adressée au ministère des Transports du Québec**

Considérant que le Conseil municipal de la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement et Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) ;

Considérant que les interventions visées dans la demande d'aide financière concernant des routes locales de niveau 1 et/ou 2 et, le cas échéant, que celles visant le volet Redressement sont prévues à la planification quinquennale/triennale du Plan d'intervention ayant obtenu un avis favorable du ministère des Transports ;

Considérant que seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière ;

Considérant que le Conseil municipal s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère ;

Considérant que le Conseil municipal choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option basé sur l'estimation détaillée du coût des travaux ;

Considérant que la chargée de projet de la municipalité, qui est Mme Suzanne Marcoux, directrice générale, agit à titre de représentante de cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier ;

Considérant que la municipalité mandate la firme Tetra Tech QI Inc. pour compléter la demande d'aide financière et la transmettre au Ministère, ainsi que tous les documents additionnels et d'en assurer le suivi concerné ;

Il est proposé par Roger Santerre  
Appuyé par Jean-Pierre Morlot  
ET RÉSOLU :

Que le conseil municipal autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

**\*ADOPTÉ\***

**83-21 Démission de trois pompiers volontaires du service incendie**

Proposé par Micheline Dufour  
Appuyé par Jean-Pierre Morlot  
ET RÉSOLU :

D'accepter la démission des pompiers Serge Guertin, Stéphanie Lemaire et Christine Falcon en date du 1<sup>er</sup> juillet 2021.

**\*ADOPTÉ\***

*Le maire Daniel Tétreault se retire de l'assemblée à 20 :32 et remet le contrôle de l'assemblée à Carole Dansereau pro mairesse.*

**84-21 Nomination du directeur du service incendie**

Considérant que la municipalité a procédé à l'affichage d'une offre d'emploi à l'interne de la caserne pour combler le poste de directeur du service incendie;

Considérant qu'une candidature a été reçue, soit celle du pompier Gabriel Neeser;

Il est proposé par Jean-Pierre Morlot  
Appuyé par Robert Gaboriault  
ET RÉSOLU :

De nommer Gabriel Neeser directeur du service incendie à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021.

**\*ADOPTÉ\***

**85-21 Nomination d'un directeur adjoint du service incendie**

Considérant que la municipalité a procédé à l'affichage d'une offre d'emploi à l'interne de la caserne pour combler le poste de directeur adjoint du service incendie;

Considérant que deux candidatures ont été reçues, soient Florian Ruckstuhl et Jean-Philippe Tétreault;

Il est proposé par Ginette Simard Gendreault

Appuyé par Micheline Dufour

ET RÉSOLU :

De procéder à un vote consultatif par les pompiers de la caserne concernant le poste de directeur adjoint du service incendie et que selon les résultats le Conseil prendra une décision pour le choix entre les deux candidats.

**\*ADOPTÉ\***

*Le maire Daniel Tétreault réintègre l'assemblée à 20 :40.*

**86-21 Achat de chaises pliantes et d'un îlot pour la salle communautaire**

Proposé par Ginette Simard Gendreault

Appuyé par Micheline Dufour

ET RÉSOLU :

D'autoriser l'achat de chaises pliantes et d'un îlot pour la salle communautaire pour un montant approximatif de 4 460 \$ plus les taxes applicables.

Que cette dépense soit prise à même le surplus accumulé.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense.*

**87-21 Demande de subvention au programme les saines habitudes de vie pour une santé globale des personnes âgées dans le contexte de la pandémie**

Considérant que grâce au soutien financier du gouvernement du Québec dans le cadre de la Politique gouvernementale de prévention en santé (PGPS) et le contexte d'urgence actuel dû à la pandémie et ses conséquences sur la santé des personnes âgées, cet appel de projets vient soutenir les municipalités qui souhaitent améliorer, maintenir ou développer les services offerts aux aînés en saines habitudes de vie, dans le contexte de la pandémie de la COVID-19;

Il est proposé par Jean-Pierre Morlot

Appuyé par Ginette Simard Gendreault

ET RÉSOLU :

D'autoriser Suzanne Marcoux, directrice générale à signer au nom de la Municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge tous les documents relatifs à la demande de financement présentée dans le cadre de cet appel de projets.

**\*ADOPTÉ\***

**88-21 Demande de bourses pour les finissants de l'école Jean-Jacques Bertrand**

Proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Roger Santerre

ET RÉSOLU :

D'accorder deux bourses de 150 \$ chacune au Comité des bourses d'études de l'école Jean-Jacques Bertrand et de demander à ce que ce montant soit remis à deux étudiants finissants de notre municipalité.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense.*

**89-21 Demande du CABBE pour l'installation d'une oriflamme**

Proposé par Roger Santerre  
Appuyé par Carole Dansereau  
ET RÉSOLU :

D'accorder au CABBE l'installation, à l'Hôtel de Ville, d'une oriflamme pour informer la population des services offerts par l'organisme.

**\*ADOPTÉ\***

**90-21 Fermeture du bureau municipal / vacances estivales**

Proposé par Carole Dansereau  
Appuyé par Robert Gaboriault  
ET RÉSOLU :

D'autoriser la fermeture du bureau municipal pour les vacances estivales du 19 au 30 juillet 2021.

**\*ADOPTÉ\***

**VARIA :**

**91-21 Achat de chaises pour le Comité des loisirs de Notre-Dame**

Proposé par Carole Dansereau  
Appuyé par Robert Gaboriault  
ET RÉSOLU :

D'autoriser l'achat de 100 chaises pliantes au coût de 2 800 \$ plus les taxes applicables pour le Comité des loisirs de Notre-Dame qui sera pris dans le budget de subvention de l'organisme.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense.*

La levée de l'assemblée est demandée par Roger Santerre à 21 :00.

*Je, Daniel Tétreault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

Daniel Tétreault  
Maire

Suzanne Marcoux  
Secrétaire-trésorière